

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3391 - MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

## CLÔTURE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

# De grands rassemblements populaires attendus le 21 décembre à Kinshasa

## ENJEUX POLITIQUES

Martin Fayulu et Lamuka acceptent d'aller aux élections avec la machine à voter



Après avoir sillonné le Congo profond et défendu leurs projets de société respectifs auprès de la population de quelques grandes villes et territoires, les trois grands challengers aux élections du 23 décembre vont boucler la boucle, le 21 décembre, dans la

capitale, par la tenue de grands meetings populaires.

La ville de Kinshasa s'attend donc à vivre une effervescence particulière d'autant plus que ces rassemblements auront valeur de test de popularité pour Ramazani Shadary, Martin Fayulu

et Félix Tshisekedi, obligés de reproduire les scènes de liesse qu'ils ont provoquées dans l'arrière-pays au plus fort de la campagne, afin de justifier leur niveau d'ancrage sociologique à la veille des scrutins.

Page 4



Martin Fayulu, le candidat de Lamuka à la présidentielle du 23 décembre

Le candidat n°4 à la présidentielle, Martin Fayulu, et la plate-forme le soutenant, ont finalement accepté, après une opposition longtemps soutenue, d'aller aux élections avec cet outil électronique tout en insistant sur le fait qu'il ne serve qu'à l'impression des bulletins de vote. Pour Pierre Lumbi, le directeur de campagne de Martin Fayulu, « seuls les résultats issus du comptage manuel des bulletins déposés dans les urnes, en outre validés par les témoins des partis politiques et les observateurs indépendants des réseaux catholiques, protestants et de la société civile devront être pris en compte ».

Page 3

## SCRUTINS DU 23 DÉCEMBRE

# Appel à la signature d'un pacte d'acceptation des résultats

Dans sa page d'opinions libres du 17 décembre, le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), qui rappelle que la campagne électorale va bientôt prendre fin, se dit satisfait que les trois grands candidats aient accepté de participer aux élections avec ou sans machine à voter.

Pour Me Jean Claude Katende, la chose la plus importante attendue, au stade actuel, est la signature d'un pacte d'acceptation des résultats des élections par le Front commun pour le Congo et les coalitions Lamuka et Cap pour le changement. « Tant que ce pacte n'est pas signé, je redoute des violences et changement des discours après la publication des élections », a-t-il averti.

Page 4

## INTOLÉRANCE POLITIQUE

# Bataille rangée entre les partisans du FCC et de l'UDPS à Tshikapa

De violents affrontements ont éclaté, avant-hier, à l'aéroport de Tshikapa (Kasaï central), où le candidat à la présidentielle de la coalition Cap pour le changement, Félix Tshisekedi, était attendu. Cependant, l'arrivée fortuite, le même jour, du candidat député national du Front commun pour le Congo (FCC), Maker Mwangu, avait suffi pour allumer la mèche. L'affrontement entre les deux camps sur fond d'excitation était inévitable. Dans la foulée, un chef coutumier proche du FCC a été grièvement blessé avant de rendre l'âme. En représailles, les partisans de la plate-forme présidentielle s'en sont pris à ceux de l'UDPS. Plusieurs dizaines de blessés graves ont été recensés.

Page 2



Aéroport de Tshikapa

## RENCONTRE CITOYENNE

# La population de Matete sensibilisée aux enjeux de l'heure

Une matinée d'échanges et de réflexion, organisée le 15 décembre par le Comité local de développement de la municipalité, a tourné autour des élections, la démocratie et la paix. L'ambition est de mener cette population à un vote responsable afin de garantir la paix avant, pendant et après les scrutins du 23 décembre.



Des participants à la matinée d'échanges et de réflexion/Adiac les élections » par Samuzulu ; « L'éthique et devoir citoyen face aux élections » par René Lokwa ; « La jeunesse et les élections apaisées » par Aimée Mpeta et « Le processus électoral sans financement des partenaires traditionnels, est-ce possible ? » par le Pr Jock Ukelo.

L'activité s'est tenue dans la salle polyvalente de la maison communale sur le thème « Les Matetois face aux enjeux politiques de l'heure: démocratie et paix ». Elle a été organisée en collaboration avec les candidats députés et provinciaux, dans le cadre du renforcement des capacités électorales des leaders d'opinion et de la population de cette municipalité.

À l'occasion, les participants ont échangé avec les candidats sur plusieurs questions liées au processus électoral et aux élections elles-mêmes. Pour le coordonnateur du CLDM, Félix Kudia Luvanga, cette activité avait pour vision de permettre un vote utile à Matete et de faire que le moment des élections soit une fête et non un chaos.

## Chaque Matetois appelé à jouer sa partition

Au nombre des thèmes retenus, le candidat Joseph Malungeni Makengo a exposé sur « Le rôle d'un député provincial et national », Françoise Makole a parlé du « vote utile », alors que la députée Mbuyi Tshiteya a tablé sur « L'impact de la femme dans la gestion de la chose publique ». Aimé Messa, quant à lui, a développé le thème « Quelles sont les chances d'aboutissement du processus électoral en RDC ? ». Les autres sujets ont été « Les valeurs électorales en RDC » présenté par Justine Yangu ; « La démocratie et le développement » par Adolphe Mutombo ; « Les élections et la paix » par Gertrude Ekoko ; « Le droit et l'approche citoyenne face aux élections » par Raphaël Kibuka ; « La cohésion pacifique entre membres de la communauté avant et après

Ces exposés ont suscité des réactions et des contributions des participants. Le débat a permis à tous de conclure qu'il était possible d'allier les élections et la paix. Dans cette optique, chacun a été appelé à jouer sa partition afin que le moment des élections soit effectivement celui de fête et non de chaos pour la municipalité, la ville-province de Kinshasa et tout le pays. Représentant l'autorité municipale, le chef de bureau Hemedi a félicité l'initiative du CLDM, indiquant que cette activité était nécessaire en ce moment où le pays vit une étape décisive de son histoire.

Rappelons que le CLDM, conduit par son coordonnateur Félix Kudia, organise des rencontres citoyennes dans le cadre de l'éveil patriotique, de la connaissance par la population de Matete de ses droits et devoirs, etc. En septembre dernier, une autre activité avait eu lieu sur le même thème. Elle avait réuni une centaine de personnes dont les responsables d'ONG, des leaders d'opinion, les délégués du CLDM, les chefs de quartier et de localité. Globalement, elle visait à sensibiliser la population de cette commune à participer massivement et en toute responsabilité aux élections.

Lucien Dianzenza

## VIOLENCE ÉLECTORALE

## Bataille rangée entre les partisans du FCC et de l'UDPS à Tshikapa

De violents affrontements ont éclaté, le 16 décembre, à l'aéroport de la ville du Kasai central, où le candidat du Cap pour le changement (Cach), Félix Tshisekedi, était attendu. Cependant, l'arrivée fortuite du candidat député national de la coalition au pouvoir, Maker Mwangu, avait suffi pour allumer la mèche.

La ville de Tshikapa a connu des moments troubles, dimanche, lors de l'arrivée du tandem Félix Tshisekedi-Vital Kamerhe. Ces deux leaders qui poursuivent leur campagne électorale dans l'arrière-pays étaient loin de penser que leur descente à l'aéroport de la localité allait donner lieu à une forte agitation, tant tout baignait dans l'huile jusqu'à cet instant fatidique. Alors que de nombreux militants de Fasthivit, amassés sur le site aéroportuaire, attendaient fiévreusement leurs leaders, c'est un avion commercial transportant Maker Mwangu Famba, ex-ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel et candidat député national du Front commun pour le Congo (FCC) qui, contre toute attente, se posera le premier sur la piste. Le candidat du Cach à la présidentielle mettait du temps à arriver.

Entre-temps, la tension est montée d'un cran entre les militants du PPRD-FCC et ceux de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui n'ont pas pu se contenir face à ce qu'ils ont considéré comme une vile provocation. D'après eux, le ministre Maker Mwangu avait improvisé son arrivée à Tshikapa, juste pour contrer celle de Félix Tshisekedi. « Pendant que les militants de l'UDPS attendaient l'arrivée de Félix, ils ont confondu l'avion de Maker Mwangu à celui de leur leader. Et ils ont voulu tenter d'accéder au tarmac mais la police les en a empêchés. Ensuite, il y a eu des

jets de pierres, puis les militants du FCC qui étaient sur place pour accueillir Maker Mwangu ont également répliqué », a expliqué une source locale jointe au téléphone.

La collusion entre les deux camps, sur fond d'excitation, était inévitable. Dans la foulée, des jets de projectiles fusaiant de partout, les deux camps ayant décidé d'en découdre via des partisans chauffés à blanc. Toute sorte d'arme blanche était la bienvenue dans cette bagarre rangée qui n'a pas manqué de laisser des traces. Il a fallu l'intervention énergique de la police pour exfiltrer le ministre Maker Mwangu, pris en étau par des militants de l'UDPS surexcités.

Dans la confusion générale, un chef coutumier, réputé proche du FCC, a été grièvement blessé avant de rendre l'âme dès son arrivée à l'hôpital. En représailles, les partisans du FCC s'en sont pris à un conducteur de moto qu'ils ont fait passer pour un militant de l'UDPS et l'ont battu à mort. On rapporte également que six motos du cortège de Maker Mwangu ont été incendiées et plusieurs autres jetées dans la rivière.

Alors que les sources médicales rapportent plusieurs dizaines de blessés à la suite de cet incident, il y a fort à parier que le bilan de deux morts soit revu à la hausse, au regard du degré de la violence perpétrée ce jour-là à l'aéroport de Tshikapa. C'est quelques heures plus tard, après que la tension avait baissé, que Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe ont atterri tout de même à Tshikapa, accueillis par une foule nombreuse d'inconditionnels avant le meeting prévu au terrain de la 27e communauté Mennonite au Congo, dans la commune de Kanzala, non loin de l'aéroport.

Alain Diasso

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+242) 015 166 200

### MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

### INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

### TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

### INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

### DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

### IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

### INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

### LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

### GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COOPÉRATION RDC-UNICEF

## La revue annuelle nationale 2018 recommande un plan intégré de communication multisectorielle

**Les lampions se sont éteints, le 14 décembre, à Kinshasa sur les travaux de l'atelier qui a permis de dresser le bilan des activités réalisées par les deux parties, au cours de cette année qui s'achève.**

L'atelier a réuni les experts des différents ministères impliqués dans le programme de coopération entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Au terme de la revue, les participants ont formulé plusieurs recommandations, entre autres, le développement d'un plan intégré de communication multisectorielle pour le prochain programme; la poursuite du processus d'élaboration du nouveau programme de coopération avec les ministères sectoriels sous la coordination du CICC; la finalisation de la signature des PTA 2019 au plus tard le 21 janvier 2019. Aux partenaires de mise en œuvre du programme, il leur a été recommandé d'assurer la bonne gestion des fonds dans le respect des procédures.

Dans son mot à cette occasion, le représentant par intérim de l'Unicef en RDC, Gianfranco Rotigliano, s'est félicité des résultats obtenus à l'issue de cet atelier et du travail de qualité réalisé durant toute la période du programme 2018. Aussi a-t-

il remercié le gouvernement de la République et les autres partenaires impliqués dans ce programme, les rassurant que l'Unicef ne ménagera aucun effort pour continuer le travail à leur côté. Tout en souhaitant ses vœux de Nouvel An à tous, il a rendu hommage aux participants pour le travail de qualité présenté à l'issue de cet atelier.

Pour sa part, le vice-ministre de la Coopération internationale, Freddy Kita, clôturant les travaux, a indiqué que ces assises ont tenu toutes leurs promesses. Cette revue, a-t-il dit, a permis de dresser le bilan des activités réalisées en 2018 et d'identifier les forces et les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre du programme. Toutes les parties impliquées ont pu donner des avis, se rendre compte des résultats obtenus et faire des observations objectives en vue des orientations pertinentes pour garantir la pérennisation des acquis. Le vice-ministre a saisi cette opportunité pour saluer l'implication du gouvernement congolais qui consolide le programme de coopération entre la RDC et ses différents partenaires au développement, dont l'Unicef et d'autres agences du système des Nations unies. Freddy Kita a exhorté l'Unicef à prendre en compte la participation et l'implication des autorités politico-administratives au



Les officiels lors de la clôture de l'atelier

niveau national et provincial dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de travail annuel 2019 et des prochains programmes. Il a invité les partenaires de mise en œuvre à ne ménager aucun effort pour justifier, dans le délai, les fonds qui leur seront alloués pour l'exécution des prochaines activités.

Un plaidoyer a été lancé aux différents bailleurs des fonds pour la mobilisation des ressources nécessaires à l'Unicef afin de réaliser au mieux sa mission à travers le prochain programme de coopération. Le vice-ministre de la Coopération inter-

nationale reste, par ailleurs, persuadé que les leçons tirées et les recommandations faites à l'issue de cette revue vont permettre de contribuer à alimenter de façon pertinente les réflexions autour des prochaines formulations du cycle du programme RDC-Unicef. Tout en présentant ses vœux les meilleurs à tous les participants, il a réitéré ses remerciements aux experts du gouvernement congolais, aux structures de mise en œuvre ainsi qu'au staff de l'Unicef pour leur participation active à ces assises.

**B.L**

## ENJEUX POLITIQUES

## Martin Fayulu et Lamuka acceptent d'aller aux élections avec la machine à voter

**Le candidat n°4 à la présidentielle et la plate-forme qui le soutient ont finalement décidé, après une opposition longtemps soutenue, d'aller aux urnes avec l'outil électronique tout en insistant sur le fait qu'il ne serve qu'à l'impression des bulletins de vote.**

Jusqu'au 16 décembre, la coalition Lamuka s'obstinait dans son refus de ne pas faire usage de la machine à voter lors des élections du 23 décembre. Cette plate-forme, on se rappelle, avait mené tambour battant une campagne contre cet outil électronique, considéré comme faisant le lit d'une fraude électorale planifiée. Depuis ce week-end donc, la position de Martin Fayulu et de ses principaux soutiens a évolué par rapport à cette machine qui ne constitue plus une conditionnalité quant à leur participation aux scrutins du 23 décembre.

Au cours d'un point de presse tenu dimanche, Pierre Lumbi, le directeur de campagne du candidat Martin Fayulu, a finalement clarifié la position de son regroupement politique, insistant sur sa participation aux élections. « La coalition Lamuka, qui tient à rassurer l'opinion quant à sa détermination à participer aux élections du 23 décembre 2018, n'envisage nullement le boycott et surtout n'acceptera aucun report de ces scrutins », a-t-il précisé. Conformément aux recommandations de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) et aux récentes déclarations de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la coalition Lamuka, hier réfractaire à la machine à voter, a finalement accepté l'usage de cet outil informatique tout en insistant sur le fait qu'il ne servira que d'imprimante des bulletins de vote. La nuance est de taille.

La position de Lamuka rejoint celle déjà exprimée par la Céncó qui avait, auparavant, indiqué que cette machine pouvait servir à d'autres tâches telles que l'impression des bulletins de vote pour les trois scrutins. D'après la Céni, ces écrans tac-



Martin Fayulu

tiles dans les bureaux de vote sont censés permettre aux électeurs de cliquer sur la photo et le nom du candidat de leur choix, puis d'imprimer leur bulletin avant un comptage manuel à la clôture des bureaux. Pour Lamuka, « seuls les résultats issus du comptage manuel des bulletins déposés dans les urnes, en outre validés par les témoins des partis politiques et les observateurs indépendants des réseaux catholiques, protestants et de la société civile, devront être pris en compte ».

Pierre Lumbi a, par ailleurs, rappelé que les élections du 23 décembre sont le fruit « d'énormes sacrifices, y compris en vies humaines, consentis par notre peuple qui aspire à l'alternance politique dans notre pays ». Et d'ajouter que la coalition Lamuka ne ménagera aucun effort pour que ces scrutins voulus apaisés, crédibles, transparents et démocratiques reflètent exactement la volonté du peuple congolais.

**Alain Diao**

## DIOCÈSE DE BUTEMBO-BENI

## Lancement de la campagne « Famille sans Ébola »

**Le coup d'envoi de l'activité a été donné par Mgr Sikuli Paluku, dans le cadre de la poursuite de l'initiative citoyenne « Ébola pas chez moi », lancée depuis octobre dernier par les étudiants de Beni, dans le Nord-Kivu.**



La sensibilisation pour un changement de comportement

La campagne « Ébola pas chez moi » vise à réduire la propagation de cette maladie dans les zones affectées. Pour l'évêque du diocèse de Beni, l'initiative est à saluer car elle démontre l'importance de l'engagement des jeunes dans la riposte contre cette épidémie. Mgr Sikuli Paluku, s'inspirant des écritures saintes dans la première lettre de saint Paul à Timothée, chapitre 4, verset 12, a rappelé aux jeunes « qu'ils ne sont pas seulement l'avenir du pays. Ils en sont le présent. L'avenir radieux de la RDC ne se fera pas sans eux ». Appelant les fidèles catholiques à se protéger pour protéger aussi leurs prochains et leur communauté, il a également invité tous les prêtres et autres animateurs religieux à intensifier la sensibilisation pendant les célébrations liturgiques et paraliturgiques. L'évêque a regretté le fait que la situation épidémiologique reste alarmante et l'épidémie continue à se propager à cause de

certaines personnes qui refusent d'appliquer les prescriptions hygiéniques, en dépit des efforts fournis par les équipes de la riposte.

Le prélat catholique n'a pas hésité à condamner le comportement inhumain et cruel de tous ceux qui ont attaqué verbalement ou physiquement les équipes de la riposte et les agents pastoraux impliqués dans les actions de sensibilisation. Il a, par ailleurs, dénoncé ceux qui ont profané des tombes d'Ébola et dont certains ont fini, à leur tour, par être contaminés. Quant aux familles qui empêcheraient les équipes de riposte de bien travailler sur le terrain, Mgr Sikuli Paluku a souligné que des services pastoraux et liturgiques leur seront suspendus, notamment la célébration eucharistique et les autres sacrements, afin de ne pas mettre le reste des fidèles en danger.

**B.L**

## SCRUTINS DU 23 DÉCEMBRE

## Appel à la signature d'un pacte d'acceptation des résultats

L'invitation est lancée aux différents candidats par le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, estimant qu'un tel accord est urgent et nécessaire pour éviter les violences post-électorales.

Me Jean Claude Katende, dans sa page d'opinions libres du 17 décembre, se dit satisfait après que les trois candidats les plus en vue à l'élection présidentielle ont accepté d'aller aux urnes avec ou sans machine à voter. « Tout le monde se dit satisfait de l'acceptation de tous de participer avec ou sans machine à voter aux élections du 23 décembre 2018, et c'est une excellente chose », a-t-il écrit. Ce juriste et activiste des droits de l'homme regrette, cependant, les ap-



Me Jean-Claude Katende/Adiac

pels à la violence qui ont été lancés par certains acteurs politiques et les décès enregistrés durant cette campagne.

Au stade actuel à quelques jours des scrutins, la chose la plus importante attendue, selon lui, est la signature d'un pacte d'acceptation des résultats par le Front commun pour le Congo (FCC) et les coalitions Lamuka et Cash. « Tant que ce pacte n'est pas signé, je redoute des violences et changement des discours après la publication des élections », a-t-il averti. Pour Me Jean-Claude Katende, en effet, le travail consiste maintenant à emmener « ceux qui ont choisi librement de participer à ce processus électoral vicieux à s'engager à en accepter aussi les résultats ».

**La Ceni dénonce toute tentative de corruption de ses agents**

De son côté, la centrale électorale, dans un communiqué du

16 décembre relayé par radiokapi.net, dénonce toute tentative de corruption dans le chef de certains candidats qui approcheraient ses agents à « des fins obscures » au lieu de battre campagne. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) attire également l'attention des candidats qui seraient contactés par ses agents en vue de solliciter une rétribution contre une éventuelle falsification des résultats en leur faveur, demandant à les dénoncer pour de poursuites judiciaires.

Selon certaines sources, dans certains quartiers de Kinshasa, des candidats prélèveraient les numéros des cartes d'électeurs moyennant rétribution. Aux uns, il aurait été proposé une somme équivalente à dix dollars américains et autres, un montant supérieur.

Lucien Dianzenza

## MATIÈRES PREMIÈRES

## Dubai, nouvelle destination du diamant congolais

Les Émirats arabes unis ont représenté le premier marché pour la République démocratique du Congo (RDC) en 2018, avec plus de trois millions de carats de diamants importés du pays.



Diamant de 250 carats

Les dernières statistiques officielles provenant du ministère des Mines indiquent une production de plus de sept millions de carats de diamants industriels et artisanaux, au premier semestre de l'année 2018. Les diamants exportés ont représenté globalement une valeur de quatre-vingt-quatorze millions de dollars américains. Dans le top 5 des pays importateurs du diamant congolais au premier semestre 2018, les Émirats arabes unis avec Dubai comme capitale, véritable plaque tournante du commerce dans le monde, sont la première destination. En chiffre, la RDC a exporté vers les Émirats arabes unis environ 3,7 millions de carats de diamants. Au premier trimestre de 2018, le volume exporté a représenté plus de vingt-huit mille carats de diamants d'une valeur de plus de vingt-

quatre millions de dollars américains. Quant à la Belgique, ancien pays de prédilection pour l'exportation des pierres précieuses, avec Anvers comme capitale mondiale du diamant, elle ne vient plus qu'en deuxième position. Au premier trimestre 2018, la RDC a exporté 1,5 million de carats de diamants vers le royaume, représentant une valeur de plus de dix-sept millions de dollars américains. La Chine vient en troisième position mais le volume reste assez bas. Au premier semestre 2018, ce volume d'exportation se situait à peine à moins deux cent trente-quatre mille carats de diamants. Ce top cinq se clôture par l'Afrique du Sud et le Botswana. Il s'agit des deux seuls pays africains qui importent le diamant congolais.

Laurent Essolomwa

## CLÔTURE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

## De grands rassemblements populaires attendus à Kinshasa

**La semaine devant déboucher sur la date du 23 décembre, jour prévu pour la présidentielle ainsi que les législatives nationales et provinciales, les candidats jettent leurs dernières forces, espérant changer la donne sociale en leur faveur.**

C'est déjà le compte à rebours. Dans cinq jours, la campagne électorale va prendre fin. Les candidats aux différents scrutins ont intérêt à jeter leurs forces dans la bataille électorale, en intensifiant leurs activités politiques, question de capitaliser leurs chances de réussite. Après avoir sillonné le Congo profond et défendu leurs projets de société respectifs auprès de la population de quelques grandes villes et territoires du pays, les trois grands challengers aux élections du 23 décembre, à savoir Emmanuel Ramazani Shadary, Félix Tshisekedi et Martin Fayulu, vont boucler la boucle le 21 décembre. Kinshasa connaîtra certainement, ce jour-là, une effervescence particulière dès lors que ces trois leaders ont annoncé de grands rassemblements pour marquer officiellement la clôture de leur campagne électorale.

Difficile à dire si le choix de cette date est une simple coïncidence de calendrier ou non. Une chose est vraie, les trois grandes coalitions politiques qui portent les candidatures de ces trois prétendants à la magistrature suprême sont décidées, chacune, à terminer en apothéose sa campagne électorale. Il va de soi que toutes les batteries seront mises en marche, de part et d'autre, pour faire de ce ren-

dez-vous un grand moment de communion avec l'électorat de la capitale pour sceller le vote et booster le moral des candidats.

Pour nombre d'analystes, les meetings qu'auront à organiser le Front commun pour le Congo, Lamuka et Cap pour le changement auront valeur de test de popularité pour leurs candidats respectifs à la présidentielle qui sont appelés à reproduire les scènes de liesse qu'ils ont provoquées dans l'arrière-pays. Si Emmanuel Ramazani Shadary a opté pour le stade Vélodrome, dans la commune de Kintambo, pour communier avec sa base, Martin Fayulu, lui, mise sur le stade Tata Raphaël, tandis que Félix Tshisekedi est en quête d'un espace pouvant contenir son monde. On est donc parti pour des duels à distance entre ces trois mastodontes et, dans ces conditions, tous les coups sont permis.

Avec toutes les violences ayant émaillé leur itinérance dans les provinces de l'est, du nord et du centre, d'aucuns craignent le pire le 21 décembre, vu le contexte de surchauffe qui prévaut dans le pays où les nerfs sont tendus. Si l'on n'y prend pas garde, cette fin de campagne risque de basculer sur des scènes d'affrontements entre les militants des différentes chapelles politiques avec le risque de déboucher sur une spirale de violence difficile à maîtriser. Une bavure policière pouvant tout chambouler n'est pas à exclure. En attendant, la balle se trouve dans le camp de l'exécutif provincial de la ville de Kinshasa qui doit trancher.

Alain Diasso

## DIPLOMATIE

## Can Incesu fait ses adieux à Jean-Claude Gakosso

Arrivé au terme de son mandat, l'ambassadeur de Turquie au Congo, est allé s'entretenir pour la dernière fois, le 17 décembre à Brazzaville, avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

« C'était une visite d'adieux. Je suis au Congo depuis un peu plus de quatre ans. Maintenant, ma mission est terminée », a fait savoir le diplomate turc, notant d'excellentes relations entre son pays et le Congo. « Il y a eu une excellente coopération durant ces quatre ans. Les deux pays ont le souci d'accroître la coopération bilatérale », a-t-il souligné. La Turquie, a-t-il dit, a amplifié, depuis une quinzaine d'années, son action en Afrique avec l'ouverture de quarante et une ambassades. « J'ai eu l'honneur d'inaugurer l'ambassade de Turquie à Brazzaville », a-t-il indiqué.

Pour rappel, le Congo avait émis le souhait de coopérer avec la Turquie. Une volonté



Can Incesu faisant ses adieux à Jean Claude Gakosso

traduite par une visite du président Denis Sassou N'Gusso, en novembre 2012, à Ankara et à Istanbul, sur invitation du président turc, Abdullah Gül. « Cette rencontre a été la base d'une grande coopération », a expliqué Can Incesu. « ... Parallèlement, nous sommes aussi deux pays qui ont d'opinions semblables sur la scène internationale. Et donc, nous avons une vue assez semblable de beaucoup de problèmes internationaux. Et les relations entre les deux ministères des Affaires étrangères se fondent aussi sur ce fait », a-t-il conclu. Outre cette audience, Stefano De Leo et Eric Franck Michel Saizonou, respectivement nouvel ambassadeur d'Italie et du Bénin – ce dernier avec résidence à Pretoria, en Afrique du Sud – ont présenté les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

Josiane Mambou Loukoulou

## INTERVIEW

## Jocelyne Ngassa : « Les bourses d'études pour la Hongrie seront attribuées aux plus méritants »

**Ancienne directrice des risques chez Lehman Brothers à Londres, la Camerounaise est actuellement directrice des projets du cabinet de consultance « Consulting for enterprise investment initiative (CFEII) basé à Londres. Un des projets sur lesquels elle travaille actuellement est relatif à l'attribution de bourses d'études pour la Hongrie aux étudiants de quatre pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) dont la République du Congo.**

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel est votre parcours professionnel ?

Jocelyne Ngassa (J.N.) : J'ai commencé à travailler, il y a vingt ans, à la City à Londres, comme consultante pour une société américaine qui développait des solutions pour la gestion du risque de portefeuille. Ensuite, j'ai occupé le poste d'analyste du risque dans une entreprise gestionnaire de fonds, principalement des plans de pension pour l'État anglais, notamment pour toutes les grosses compagnies comme British Gaz ou British Télécom. Ensuite, j'ai été cheffe d'équipe de cinq analystes. J'ai terminé ma carrière à la City, comme directeur des risques chez Lehmann Brothers. Aujourd'hui, je mets ce background dans la finance et la gestion du risque au service de l'Afrique, via le développement et le financement des projets. J'avais donc créé ma propre société de consultance et maintenant je suis en partenariat avec un autre Camerounais où nous faisons de la stratégie, du montage des dossiers financiers, de la préparation des business plans ainsi que la conception de stratégies d'entrée dans le marché africain, en partenariat notamment avec des investisseurs européens.

L.C.K. : En quoi consiste le projet de bourses d'études au niveau du Congo Brazzaville ?

J.N. : En mai 2018, nous avons effectué une mission avec la mairie de Pointe-Noire en Hongrie. Au ministère des Affaires étrangères notamment, il nous a été fait part d'un projet de bourses d'études pour les étudiants africains afin qu'ils puissent aller étudier dans ce pays. La Hongrie met à disposition des bourses d'études pour les étudiants de l'Afrique subsaharienne dans tous les secteurs. Les études sont en anglais mais il existe un accompagnement. L'attribution de ces bourses permet à la Hongrie de promouvoir le pays et son système éducatif mais, en même temps, de créer des liens avec ces étudiants qui seront les décideurs de demain dans leurs pays d'origine et avec qui la Hongrie pourra entretenir une véritable coopération.

L.C.K. : Ces bourses sont-elles déjà disponibles ?

J.N. : Elles sont déjà disponibles en République centrafricaine qui est le premier pays pour lequel nous avons pu les obtenir. Au Cameroun, le processus d'obtention des bourses est en cours et les premiers étudiants se rendront en Hongrie en septembre 2019. Je serai au Cameroun au mois de février et nous procéderons à la sélection des étudiants sous forme de concours pour plus de transparence et de justice.

L.C.K. : Combien de bourses sont-elles attribuées ?

J.N. : Le nombre est de cent bourses par pays.

L.C.K. : En dehors de l'Afrique centrale, quels sont les autres pays africains où ces bourses sont déjà attribuées ?

J.N. : Elles sont déjà attribuées



Jocelyne Ngassa

dans des pays comme le Ghana, le Nigeria et le Kenya. C'est généralement des étudiants en provenance des pays d'Afrique anglophone. Durant les négociations avec les autorités hongroises, nous avons proposé que les pays d'Afrique centrale puissent également bénéficier de ces bourses. Ainsi, ces dernières seront attribuées aux étudiants de la République du Congo, de la République centrafricaine, du Cameroun et du Gabon. Tous les frais sont pris en charge : frais de scolarité, location de la chambre d'étudiant, allocation mensuelle pour l'étudiant.

L.C.K. : Pourquoi le choix de ces différents pays ?

J.N. : Parce que ce sont des pays qui se trouvent dans notre champ d'action. En plus, étant originaire d'Afrique centrale, précisément du Cameroun, je comprends mieux ces marchés et je saurais mieux y accompagner différents partenaires et investisseurs. Mais nous comptons explorer d'autres marchés, notamment en Afrique de l'ouest francophone.

L.C.K. : Même si les bourses sont

attribuées dans tous les domaines, quelles sont les filières privilégiées ?

J.N. : Les autorités hongroises sont ouvertes à toutes les filières et nous ont laissé le choix de décider. Pour notre part, nous estimons que cela dépendra des priorités du pays. Au Cameroun, on a besoin de médecins et d'informaticiens. Ce seront les deux filières qui seront privilégiées. Les techniques agricoles modernes sont également une filière importante afin d'avoir des ingénieurs agronomes capables d'optimiser les ressources des terres agricoles.

L.C.K. : En dehors des bourses d'études offertes, qu'est ce qui peut pousser un étudiant africain à aller étudier en Hongrie ?

J.N. : Actuellement, la France est en train de réduire les possibilités d'accès aux études pour les étudiants africains. En Belgique, c'est compliqué aussi et en Angleterre les études coûtent chers. Les frais de scolarité se situent entre seize mille et trente mille livres en fonction de la filière. Mais, en Hongrie, les coûts sont moindres et se situent entre cinq mille et sept mille euros par an. Le système d'études de médecine en Hongrie est très évolué. La filière informatique est également très évoluée. En outre, les Hongrois sont parmi les meilleurs en Europe dans l'enseignement des techniques agricoles, précisément la pisciculture. La Hongrie est un membre de l'Union européenne, les étudiants bénéficient donc du visa Schengen. Le pays n'a pas de problème de chômage. Les étudiants bénéficient d'un visa de travail et peuvent donc travailler pendant leurs études à raison de vingt heures par semaine. Le diplôme qui est délivré est européen et permet de tra-

vailer dans n'importe quel pays européen si nécessaire.

L.C.K. : Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

J.N. : Les conditions sont académiques. Il faut avoir le baccalauréat avec une bonne mention (au moins 65%), avoir une bonne connaissance de l'anglais et réussir au concours. Nous souhaiterions que les bourses soient attribuées aux plus méritants. C'est pour cela qu'au Cameroun, nous allons organiser un concours.

L.C.K. : Quels sont les autres projets sur lesquels vous travaillez ?

J.N. : Actuellement au Cameroun, nous sommes en train de mettre en place un agri-business, via une plantation pilote de trois cents hectares financée à 100% par la diaspora camerounaise, via la Cameroon business Council, un groupe de quinze investisseurs camerounais à Londres. Nous allons y cultiver des produits variés ainsi que faire de l'élevage. Nous allons étudier quel sera le rendement lorsque l'on développe plusieurs activités ou plusieurs cultures dans la même exploitation. Actuellement, nous avons déjà exploité vingt hectares avec la plantation du cacao et du plantain. Le grand challenge dans l'agriculture de masse se situe au niveau de la conservation et de la transformation du produit. C'est dans ces deux phases que se retrouve la valeur ajoutée. Nous développons également un projet de production de cultures à contre-saison. Ce qui génère des défis comme l'irrigation. C'est pour cela que nous avons besoin d'investisseurs étrangers qui savent comment s'y prendre. Nous souhaitons passer à une autre forme ou étape d'agriculture en Afrique.

Propos recueillis par Patrick Ndungidi



**airtel**  
internet

METSTOIAUROUGE

**ECHANGEZ VOTRE SIM 3G  
GRATUITEMENT\***

Sim 4G + 5Go d'internet offerts

**\*175#**



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

## SANTÉ PUBLIQUE

# Le tradipraticien, un acteur marginalisé

**80% de la population, en Afrique, recourt à la médecine traditionnelle. Mais ses praticiens, au nombre desquels les accoucheuses traditionnelles, les herboristes et les tradithérapeutes restent méconnus par les pouvoirs publics. Leur activité demeure très peu réglementée dans plusieurs pays du continent.**

Le tradipraticien est une personne reconnue par la collectivité dans laquelle elle vit comme compétente pour diagnostiquer des maladies et invalidités qui y prévalent et dispenser des soins de santé grâce à l'emploi de substances végétales, animales ou minérales et d'autres méthodes fondées le socioculturel et la religion mais aussi sur les connaissances, comportements et croyances liés au bien-être physique, mental et social de la collectivité.

Les dix-sept pays membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle comprennent la notion de tradipraticien. Celui-ci est considéré comme le dépositaire du savoir ancestral qu'il a pour mission de répandre dans la société. Le recours à lui résulte aussi bien de la science qu'il possède ou est censé posséder que du sentiment qu'a la société de passer par cet intermédiaire utile pour obtenir l'opinion des ancêtres. Cependant, son activité continue de susciter la réprobation

des praticiens de la médecine conventionnelle.

La médecine à base de plantes naturelles ne présenterait pas de sérieux dangers, notamment en raison de la difficulté à prescrire de bons dosages. Le corps des médecins regarde avec un mélange de crainte et de mépris " ce corps étranger " pénétrer dans le domaine de la médecine, fondant son argument sur une certaine idée de l'intérêt général de la santé que seuls leurs principes pourraient conserver.

## Des consultations moins coûteuses chez le tradipraticien

Ces arguments ne résistent à l'observation ni des faits ni du droit. Sur le plan factuel, l'enthousiasme suscité par l'extension de la médecine conventionnelle s'est vite estompé devant la révélation d'obstacles difficiles à surmonter pour la population. Ainsi, l'insuffisance d'accès aux médicaments essentiels et le faible pouvoir d'achat de la population justifient le renouvellement de l'engouement pour la médecine traditionnelle. Rien que pour les frais de visite médicale, le montant varie entre 10 et 15 000 F CFA pour les médecins, alors que les tradipraticiens accepteraient volontiers le dixième ou moins du même montant pour des prestations de qualité acceptable, si l'on en juge par la fréquence de leur clientèle.

Au demeurant, le tradipraticien bénéficie de la légitimité sociale et culturelle de la communauté au sein de laquelle il déploie son savoir. Sa contribution à la couverture des soins de santé primaires de la population et en particulier de la population rurale est importante. Et justement, la santé publique ou santé de la collectivité est le niveau de santé d'une population. Elle regroupe l'ensemble des moyens collectifs susceptibles de promouvoir la santé et d'améliorer les conditions de vie. Toutes choses auxquelles entend se dévouer le tradipraticien. En outre, en considérant qu'une part importante de médicaments modernes est préparée à base de plantes qui ont au départ été utilisées traditionnellement, l'on mesure l'enjeu des savoirs dont ces acteurs sont dépositaires.

## Absence d'une reconnaissance juridique dans de nombreux pays africains

Sur le plan juridique, la reconnaissance formelle de l'activité de tradipraticien de santé tarde à prendre forme. Un clair-obscur qui est source d'incertitude aussi bien pour les praticiens que pour les patients persiste. Quelques pays d'Afrique francophone ont prévu un cadre légal d'exercice de la médecine traditionnelle, se traduisant par l'existence d'un texte juridique réglementant la pratique. C'est le cas pour le Bur-

kina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Équatoriale, le Mali, le Niger et la République centrafricaine. Par exemple, l'article 141 alinéa 2 du code burkinabé de la santé exprime de manière fort édifiante que "l'exercice de la médecine traditionnelle est assuré par un tradipraticien de santé". Même si un cadre similaire fait encore polémique dans des pays comme le Sénégal ou le Cameroun, en règle générale, il semble que la difficulté soit plutôt au niveau du choix des mécanismes les plus appropriés pour encadrer l'activité. La pratique étant généralement acceptée par la population, il s'agirait de trouver des mécanismes qui ne remettent pas en cause la légitimité des médecins conventionnels. Mais ainsi que l'a souligné la juriste Victorine Kuitche Kamgoui, l'absence de réglementation légale de la médecine traditionnelle à elle seule ne saurait justifier l'assimilation éventuelle de l'activité du tradipraticien à l'exercice illégal de la médecine. La complexité d'un système qui ne réprime pas l'exercice de la médecine par les personnes non habilitées et qui, de surcroît, leur accorde des autorisations légales d'exercer en associations, laisse apparaître un véritable décalage entre l'apparente sévérité de la loi et son exécution pratique. Le rôle d'acteur de santé publique du tradipraticien ne lui est pas conféré par le droit : c'est un constat. La question des modalités de reconnaissance de ces

acteurs est également présente à des degrés divers en Amérique, en Asie ou en Europe.

## La tradition reléguée au second plan

En Afrique francophone, la problématique est symptomatique des crises civilisationnelles que traverse la société. Dans une perspective historique, les pays de cette région ont tous connu la domination étrangère, avec pour conséquence une tendance à placer dans un rapport hiérarchique la médecine moderne au-dessus de la médecine traditionnelle. Cette configuration des choses se reflète également dans les activités de codification des règles de vie en société, avec une grande tendance à reléguer au second plan, si ce n'est ignorer les pratiques relevant de la tradition. Or, il est important d'établir des règles claires pour régir l'activité des tradipraticiens. Des exemples réussis, comme ceux de la médecine traditionnelle chinoise, pourraient inspirer le législateur. En tout état de cause, réglementer l'activité du tradipraticien permettrait d'évaporer le brouillard qui entoure son exercice et d'apporter un surplus de sécurité juridique et sociale tant pour les tradipraticiens et les praticiens de la médecine conventionnelle que pour les patients. Il y va du bien-être physique, mental et social de chaque composante de la société, d'ici et d'ailleurs.

Noël N'dong

## LUTTE CONTRE BOKO HARAM

## Les pays du lac Tchad planchent sur la question

**Les dirigeants des Etats de la région se sont réunis, le 15 décembre, en marge du sommet tenu au Nigeria, pour donner une nouvelle impulsion à la lutte contre le groupe jihadiste.**

Le sommet a réuni les chefs d'Etat du Nigeria, du Cameroun, du Tchad, du Niger, du Bénin et de la Centrafrique. Elle faisait suite à celui consacré à la lutte contre Boko Haram auquel avaient pris part les chefs d'Etat et de gouvernement de la région du lac Tchad en fin novembre, à N'Djamena. « La réunion d'aujourd'hui est la continuation de nos efforts conjoints pour faire face aux défis majeurs en matière de sécurité dans notre sous-région », a déclaré le président nigérian, Muhammadu Buhari, qui a, en outre, indiqué que la rencontre d'Abuja est la concrétisation de l'engagement des pays participants à la lutte contre l'«ennemi commun, Boko Haram, et le rétablissement de la sécurité et d'une paix durable » dans la sous-région.

Lors de leur sommet de novembre, les dirigeants de la zone du lac Tchad avaient mis l'accent sur la nécessité de changer de stratégie dans la lutte contre Boko Haram, face à la recrudescence de ses attaques, a-t-il rappelé. Et de souligner : « Cela était nécessaire en raison de la résurgence des attaques, notamment

contre les militaires, et des enlèvements de civils contre rançon à travers nos frontières, perpétrés par Boko Haram avec le soutien de terroristes internationaux qui ont infiltré notre région ».

Au cours de ce sommet, le rapport d'une commission mise en place lors de la réunion de novembre a été examiné. Dans un communiqué rendu public à la fin de la rencontre, les participants ont « renouvelé leur engagement à lutter contre les terroristes de Boko Haram avec l'objectif de mettre un terme définitif à l'insurrection ». Ils se sont engagés à fournir une aide à la population touchée par la violence « dans la limite des ressources disponibles » et ont demandé à leurs partenaires internationaux de fournir une assistance supplémentaire à la Force multinationale mixte qui combat Boko Haram. Cette force régionale regroupe des militaires du Nigeria, du Niger, du Tchad, du Bénin et du Cameroun.

Depuis juillet, les attaques de Boko Haram contre les bases militaires de la région du lac Tchad se sont multipliées. En novembre, des jihadistes ont attaqué une base dans le village nigérian de Metele, près de la frontière avec le Niger, tuant au moins quarante-quatre soldats. Les survivants ont cependant évalué à plus de cent, le nombre de tués.

Josiane Mambou Loukoula

## FRANCOPHONIE

## Consultation pour le nouveau cadre stratégique de l'APF 2019 - 2022

**Le document devra tirer les enseignements des actions entreprises au cours des cinq dernières années et anticiper les grandes mutations du monde.**

Le premier cadre stratégique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) prendra fin le 31 décembre. Son président, Alain Rochon, a présenté le cadre qui va suivre. Ce document, qui sera le cœur de l'action de l'APF, devra prendre en compte les attentes des parlementaires membres, des acteurs de la Francophonie et des organisations partenaires, a déclaré son président.

« Poursuivre les actions engagées par nos prédécesseurs est une nécessité mais notre assemblée doit s'inscrire aussi dans une démarche d'amélioration continue », a-t-il précisé. Il a appelé à "tout mettre en œuvre pour favoriser une Francophonie plus politique, plus audacieuse et plus dynamique, au service de la paix et du développement"; mais aussi à gagner en lisibilité et en visibilité.

Le cap à atteindre s'appuie sur les objectifs du cadre stratégique de la Francophonie (2014-2022). Alain Rochon a ainsi proposé que les axes prioritaires soient ceux adoptés par les chefs d'Etat et de gouvernement au sommet de Dakar : langue française, diversité culturelle et linguistique; paix- démocratie et droits de l'Homme; développement durable, économie et solidarité.

Le projet du nouveau cadre propose, pour chaque orientation, des actions claires, précises, lisibles et mesurables. "Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour co-construire l'avenir de la Francophonie parlementaire. Cette plate-forme interactive nous permettra de recueillir les contributions afin d'obtenir un document de référence pour notre prochain Bureau d'hiver, à Bruxelles, fin janvier 2019", a conclu Alain Rochon.

N.N'd.



# Po na yo!

## Le contrôle total de tes services

- Un seul code pour activer ou désactiver tes services **\*124#**
- Accède sur ton mobile à l'historique de ta consommation de crédit via **\*125\*5#**  
***everywhere you go***

[mtncongo.net](http://mtncongo.net)



# AVIS DE RECRUTEMENT

## « Affacturage »

La Banque Postale du Congo (BPC) recrute un juriste spécialisé en droit des affaires, droit bancaire et financier de nationalité congolaise.

### Missions :

Rattaché au Responsable «Affacturage », le titulaire du poste animera la section juridique et à cet effet, supervisera les aspects juridiques liés aux activités "Affacturage" de la BPC et notamment à la mise en place et au fonctionnement des contrats d'affacturage. Il aura en charge de :

- Rédiger les contrats, les contrôler et assurer leur actualisation, en particulier pour les contrats complexes, structurés et/ou Internationaux ;
- Assurer la coordination, au niveau juridique, avec les différentes équipes de la Banque ;
- Etre le support juridique des équipes commerciales du réseau "Affacturage" ainsi que des autres équipes notamment risque et gestion ;
- Assurer l'analyse juridique nécessaire lors de la mise en place des contrats ;
- Superviser les formalités administratives ;
- Assurer le suivi juridique des dossiers spécifiques ; réaliser toute étude juridique requise dans le cadre du suivi des dossiers ;
- Valider et assurer le suivi des signatures et délégations juridiques ;
- Participer ponctuellement aux projets d'entreprise liés aux activités du métier « Affacturage » en tant que conseil juridique ;
- Rédiger tout courrier, note, procédures et modes opératoires juridiques ;
- Agir en qualité de Conseil et porter une assistance juridique auprès des équipes opérationnelles internes dans leur activité d'affacturage ;
- Appliquer une veille juridique dans les domaines du droit applicables à l'activité de la Banque.

### Profil recherché :

- Bac + 5 ou équivalent en droit des affaires, en droit bancaire et financier ;
  - Disposer d'une expérience d'au moins trois (3) ans (hors stage) dans une entreprise, une banque ou un cabinet d'avocat d'affaires ;
  - Etre parfaitement bilingue (français et anglais) ;
  - Bonne connaissance des risques liés au métier ;
  - Capacité d'analyse et de synthèse ;
  - Capacité à manager une équipe ;
  - Respect et application des procédures et normes réglementaires ;
  - Maîtrise de l'environnement informatique (Pack Office)
- Conditions de travail :
- Type de contrat : CDI.
  - Travail à temps plein.
  - Bonne rémunération.
  - Période d'essai : 3 mois.
  - Lieu de travail : Brazzaville.
  - Avantages sociaux prévus dans la convention des Banques et Assurances.

**POSTULEZ EN LIGNE : CV + LETTRE DE MOTIVATION**

Seules les candidatures envoyées à l'adresse électronique : [recrutement@banquepostale-congo.com](mailto:recrutement@banquepostale-congo.com) seront prises en compte.

## Brèves Mali

Le Premier ministre, Soumeylou Boubeye Maïga, a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité à Tombouctou. Au total, trois cent cinquante éléments supplémentaires de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale seront bientôt déployés dans la ville ainsi que dans la région du même nom, après une montée de l'insécurité qui inquiète la population. Le chef du gouvernement a également annoncé « l'accroissement des moyens logistiques des forces de sécurité, la création prochaine d'un corps de gardes-frontières » et « la création, en 2019, de la région militaire de Taoudéni », une région administrative récemment créée. Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda, à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg. Les jihadistes en ont été en grande partie chassés ou dispersés à la suite du lancement, en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire qui se poursuit actuellement.

## Côte d'Ivoire

Des incidents se sont produits, le 16 décembre, lors des élections municipales à Port-Bouet, une des communes d'Abidjan, et à Grand-Bassam. Le calme règne dans les quatre autres communes et deux régions de Côte d'Ivoire où les scrutins locaux avaient été annulés après le vote du 13 octobre. L'enjeu politique est faible pour ces scrutins partiels qui ne modifieront pas l'équilibre issu du scrutin du 13 octobre, largement remporté par le parti présidentiel, le RHDP, mais où le principal parti d'opposition, le PDCI, avait néanmoins fait un bon score. C'est surtout le bon déroulement du scrutin qui est au centre de l'attention, alors que les élections du 13 octobre avaient été marquées par des violences ayant occasionné au moins cinq morts et des accusations de fraudes dans une centaine de sites.

## Centrafrique

Le président Faustin-Archange Touadéra a limogé son ministre des Affaires étrangères en poste depuis 2016, Charles-Arnel Doubane, et l'a remplacé par une femme, Sylvie Baïpo-Temon, analyste financière. Considéré comme un francophile plutôt réticent à l'implantation de plus en plus grande de la Russie en Centrafrique, Charles-Arnel Doubane n'avait pas assisté, à Bangui, au défilé du 1er décembre célébrant le 60e anniversaire de l'indépendance de son pays, ancienne puissance coloniale française. Il avait suivi en cela l'appel au boycott de cette cérémonie lancé par le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, « par respect pour les victimes » d'un massacre de civils commis par un groupe armé, le 15 novembre, à Alindao (centre), qui avait fait près de cent morts, selon Amnesty International.

## Rwanda

Au moins deux soldats et plusieurs rebelles ayant traversé la frontière depuis la République démocratique du Congo (RDC) ont été tués dans une attaque menée par ces derniers, a annoncé le président rwandais, Paul Kagame. L'armée rwandaise a attribué l'attaque, menée le 9 décembre dans le district de Rubavu (ouest), aux Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, des rebelles hutu rwandais présents dans l'est de la RDC depuis 1994. Il s'agit de la première attaque depuis plus d'un an de la part de ces rebelles basés en RDC, où des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales doivent avoir lieu le 23 décembre. « Nous cherchons des clarifications et la coopération de la part des autorités congolaises », a-t-il ajouté.

## Madagascar

Plus de dix millions de Malgaches sont appelés mercredi à élire leur président lors d'un scrutin aux allures de règlement de comptes entre les deux hommes qui monopolisent, depuis plus de dix ans, la vie politique du pays, un des plus pauvres du continent africain. Leur passif est très lourd. Élu chef de l'État en 2002, Marc Ravalomanana a été contraint à la démission sept ans plus tard par une série de violentes manifestations soutenues par Andry Rajoelina. Maire de la capitale Antananarivo, ce dernier avait alors été installé par l'armée à la tête d'une présidence de transition. Les deux rivaux ont été interdits de candidature pour l'élection de 2013, dans le cadre d'un accord destiné à mettre un terme aux crises à répétition qui ont agité la Grande île depuis son indépendance en 1960. Lors du premier tour, le 7 novembre, Andry Rajoelina, 44 ans, a pris un léger avantage en recueillant 39,23% des suffrages, contre 35,35% à Marc Ravalomanana, 69 ans.

## Sénégal

Les candidats à la présidentielle du 24 février prochain ont jusqu'au 26 décembre pour déposer leur dossier qui sera ensuite validé par le Conseil constitutionnel. Pour le moment, une douzaine de prétendants a effectué le dépôt, notamment le président Macky Sall et la figure montante de la politique sénégalaise, Ousmane Sonko. Deux candidats l'ont fait ce 17 décembre, deux cas particuliers car ils seront absents mais solidaires : Karim Wade et Khalifa Sall. La presse les présente comme les outsiders les plus sérieux face à Macky Sall. Mais Khalifa Sall pourrait être définitivement condamné à cinq ans de prison ferme jeudi. Karim Wade, en exil au Qatar, est lui menacé par les autorités, en cas de retour, d'aller directement en prison s'il ne paie pas son amende de deux cents millions d'euros. Face à ces situations exceptionnelles, les deux hommes ont décidé de se soutenir. Leurs mandataires iront donc ensemble déposer leurs dossiers de candidature au Conseil constitutionnel.

Josiane Mambou Loukoulou et AFP

## COP24

# La communauté internationale adopte les règles d'application de l'accord de Paris

**Les cent quatre-vingt-seize pays réunis pendant deux semaines à Katowice, en Pologne, ont approuvé le 15 décembre, à l'issue d'après négociations, un corpus de règles censées donner vie au premier traité international (non contraignant) sur le climat, conclu en 2015.**

Le président polonais, Michal Kurtyka, s'est réjoui de l'adoption du texte qui permet au monde d'avancer dans la concrétisation des ambitions de l'accord de Paris, évoquant « un moment historique ». Approuvé au terme de la 24e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 24) ayant joué les prolongations, le document de plus d'une centaine de pages est le résultat de trois ans de travail extrêmement technique par des dizaines d'experts à travers le monde. Il est le fruit de deux années de discussions techniques et laborieuses, contrariées par des vents contraires, comme l'élection de dirigeants climato-sceptiques, tel le président américain, Donald Trump, en tête.

Pour techniques qu'elles soient, ces règles de mise en œuvre sont essentielles afin d'assurer un bon fonctionnement de l'accord de Paris dont l'objectif est de limiter le réchauffement climatique nettement en-deçà de 2°C, et si possible à 1,5°C, ainsi que pour permettre une confiance réciproque entre les États. Il s'agissait de trouver une voie acceptable entre les exigences des pays développés d'un suivi strict des engagements et la demande des pays en développement d'une certaine flexibilité.

L'autre sujet de la COP24 était le relèvement de l'ambition auquel devait conduire au dialogue décidé l'an dernier lors de la COP23 à Bonn. Ce « rehaussement » est nécessaire au regard des engagements pris jusqu'ici par les États, lesquels engagements conduisent la planète sur une trajectoire d'un réchauffement de +3°C. Sur ce plan toutefois, le sur-

saut d'ambition attendu par les États les plus touchés par les changements climatiques ainsi que par les ONG ne s'est pas produit au cours de ces assises. En effet, la conférence n'a pas donné lieu à de nouveaux engagements à relever prochainement.

« Ce fut donc une COP techniquement difficile mais, l'ampleur des négociations sur les règles d'application de l'Accord de Paris ne masque pas le manque de volonté politique des États pour accroître leurs efforts de réduction des émissions. Il faut que les États se réveillent et s'engagent dans une dynamique domestique et collective », a déclaré Lola Vallejo, directrice du programme climat de l'Idri.

Dans un rapport publié en octobre, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat alertaient sur les douze ans qui restent pour limiter le réchauffement planétaire bien en-dessous de 1,5°C, voire 2°C. Une limite au-delà de laquelle plusieurs petites îles et de nombreuses villes côtières pourraient être submergées par la montée du niveau des océans. Tous les pays ont approuvé les résultats du rapport. Et donc l'extrême urgence à agir.

Pourtant, les discussions ont vu confrontations, avertissements et blocages à Katowice. Les pays les plus vulnérables ont réclamé plus d'efforts financiers et politiques, pour garantir leur survie.

Dans les dernières heures, le Brésil a joué le fauteur de troubles. Le pays a réussi à faire repousser la COP 25, prévue au Chili l'an prochain, les décisions sur l'application de « l'article 6 » de l'accord de Paris. En clair, comment organiser les échanges de quotas d'émissions de CO2 maintenant que chaque pays s'est engagé à réduire ses émissions? En dernière minute, la Turquie a aussi essayé d'obtenir ce qu'elle demande depuis plusieurs années: passer du statut de donneur à receveur de financements.

Yvette Reine Nzaba

## CONFLIT AU SOUDAN DU SUD

# Washington sanctionne trois responsables

**Les sanctions imposées par les Etats-Unis visent également six sociétés, pour leur rôle dans la guerre civile qui ravage le pays depuis 2013.**

Le régime des sanctions américaines prévoit la saisie des biens des trois responsables aux Etats-Unis et l'interdiction des transactions financières depuis les Etats-Unis avec eux ou leurs sociétés.

Israel Ziv, un ancien général de l'armée israélienne et patron du groupe de consultants Global CST, a utilisé une société agricole « comme couverture pour la vente d'environ cent cinquante millions de dollars d'armes au gouvernement, dont des fusils, des lance-grenades et des lance-roquettes », a indiqué le ministère américain du Trésor, dans un communiqué. « Alors que M. Ziv s'offrait la loyauté de hauts responsables du gouvernement sud-soudanais avec des pots-de-vin et des promesses de soutien en matière de sécurité, il aurait planifié des attaques de champs pétroliers au Soudan du Sud par des mercenaires, en vue de créer un problème que seule sa société et ses associés pouvaient résoudre », a ajouté le ministère.

Gregory Vasili, beau-frère du président sud-soudanais Salva Kiir, est lui sanctionné

pour avoir dirigé des violences claniques dans l'Etat régional de Gogrial, dont il était le gouverneur en 2017. Ces violences auraient provoqué « la mort de nombreux civils et la fuite de milliers de personnes », selon le ministère. Il aurait également « été impliqué dans diverses activités illicites, dont un scandale de livraison de nourriture, et pour avoir remporté des contrats de gaz avec l'armée sud-soudanaise alors qu'il en faisait partie ».

Un homme d'affaires sud-soudanais, Obac William Olowo, est pour sa part accusé d'être impliqué dans un trafic d'armes et de matériel à destination du Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud, qui a acquis son indépendance en 2011, a sombré dans la guerre civile deux ans plus tard, lorsque Salva Kiir a accusé Riek Machar, son ancien vice-président, de fomenter un coup d'État. Le conflit, marqué par des atrocités à caractère ethnique et le recours au viol comme arme de guerre, a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts et poussé plus de quatre millions de personnes, soit près d'un tiers de la population, à s'enfuir. Les belligérants ont signé un accord de paix en septembre, qui prévoit un cessez-le-feu et l'interdiction de recruter de nouveaux combattants.

J.M.L.



## AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

**Intitulé du poste :** Specialist Risk Management and Insurance (Specialiste de la gestion des risques d'entreprise et des assurances).

**Lieu de travail :** Brazzaville (Congo)

**Catégorie :** Collège des cadres

**Durée du contrat :** Déterminée (2 ans) avec possibilité de renouveler.

### Description des tâches:

Sous l'autorité du Manager Risque Management, le Specialist Risk Management and Insurance assurera les principales missions suivantes :

- Travailler, en collaboration avec les parties prenantes internes et l'équipe responsable des risques et de la conformité, à l'exécution des plans d'évaluation et de reporting des risques de l'entreprise, conformément à la feuille de route globale des risques de l'entreprise
- Assister dans divers domaines (c'est-à-dire financiers, opérationnels, stratégiques et de conformité, technologies, produits et projets) pour identifier les risques internes et externes, développer des mesures d'atténuation possibles, en coordonner et contrôler la mise en œuvre.
- Etablir une approche méthodique d'évaluations des risques pour les risques identifiés afin de s'assurer que toutes les activités à valeur ajoutée au sein de l'organisation sont évaluées de manière efficace et définissent tous les risques découlant de ces activités.
- Évaluer les risques, en suivant des procédures standardisées et structurées, mais en utilisant des techniques et des modèles pratiques
- Analyser les risques d'un point de vue financier, opérationnel, stratégique, conformité, technologique et externe pour soutenir la prise de décision stratégique en matière de prévention des risques et d'atténuation
- Mettre en œuvre et suivre le programme de gestion des risques correspondant à l'Opco dans le cadre du modèle de deuxième ligne de défense, afin de s'aligner sur le cadre global de gestion des risques du Groupe.
- Mettre en œuvre et surveiller la méthodologie et les principes du programme de gestion des risques et faire des recommandations d'amélioration, le cas échéant
- Aider à formuler des politiques et procédures internes pour l'identification, la collecte et l'analyse des informations relatives aux risques
- Mener l'examen continu des contrôles internes et aider à administrer les processus de suivi, d'évaluation, de recommandation et de rapport sur les activités d'atténuation des risques.
- Fournir des commentaires sur les normes et les pratiques en matière de risque dérivés de l'analyse des données internes et formuler des recommandations, le cas échéant.
- Assister à la mise à l'essai des programmes de gestion des risques et des systèmes, processus et procédures connexes pour assurer leur efficacité continue et fournir des recommandations, le cas échéant.
- Fournir des données d'analyse de la gestion des risques sur tous les risques internes et externes possibles
- Effectuer des analyses des tendances de l'impact commercial sur les risques internes et externes à prendre en compte pour assurer la stabilité des opérations commerciales.
- Identifier les implications possibles des analyses de tendances et proposer des recommandations sur les actions correctives à mener
- Effectuer les mises à jour et / ou modifications de la documentation de risques de l'entreprise spécifique à la zone, sur instruction du Risk Manager, dans un processus d'amélioration continue.
- Surveiller la mise en œuvre des plans d'action pour s'assurer que les efforts d'atténuation des risques se poursuivent, au besoin
- Fournir au responsable des risques, au besoin, des informations relatives aux progrès réalisés en matière d'évaluation et de reporting des risques, conformément aux mesures définies par MTN.

- Utiliser les informations recueillies dans les rapports pour suggérer des améliorations continues au cadre de gestion des risques et demander conseil aux gestionnaires des risques et à la direction générale sur des questions plus complexes.
- S'assurer que la couverture d'assurance appropriée est conforme aux exigences commerciales de l'opération ; il est correctement entretenu et renouvelé en temps opportun
- Veiller à ce que les systèmes, processus et procédures d'assurance de l'opération soient testés et validés de manière continue et identifier les faiblesses et les risques potentiels
- Participer au processus annuel de renouvellement de l'assurance conduit par le groupe en compilant des rapports opportuns et précis.

### CONDITIONS REQUISES :

#### Formation :

- Bac +3 minimum en gestion des risques / gestion des risques financiers / administration des affaires / finances
- Une qualification professionnelle en gestion des risques d'entreprise est avantageuse.
- Anglais et Français (avantage).

#### Expérience professionnelle :

- Minimum 3 ans d'expérience en gestion des risques d'entreprise, de préférence dans l'industrie des télécommunications
- Expérience de travail au sein d'une organisation moyenne
- Une expérience dans la supervision des équipes est un atout
- Une expérience de travail dans différentes cultures et régions sera avantageuse
- Comprendre les marchés émergents est avantageux.

#### Compétences :

- Analyste, résolution des problèmes, créativité
- Champion de la culture et du changement, animateur et organisateur des équipes, capacité de gérer les relations entre les équipes, ouverture d'esprit
- Axer Résultats, douer des astuces pour supporter les équipes, ...

#### Savoir faire :

- Solides connaissances en Evaluation et Analyse des risques – préférables dans le domaine des nouvelles technologies.
- Orienter Qualité (dans la livraison des résultats)
- Amélioration continue des performances
- Gestion des projets
- Orientation client

#### Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

#### Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 24 décembre, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net) ou sur [Recrutement.MTNCONGO@mtn.com](mailto:Recrutement.MTNCONGO@mtn.com) (avec en objet l'intitulé du poste).

## VIE DES PARTIS

# “La Chaîne” présente ses défis politiques futurs à ses militants

Le parti de l'opposition a dévoilé ses ambitions, le 15 décembre à Brazzaville, lors de la première édition de sa « Journée du militant », tenue sous l'égide de son président national, Joseph Kignoumbi-Kiamboungou.



Les membres de La Chaîne lors de la journée du militant/Adiac

Des centaines de membres et sympathisants de La Chaîne ont pris activement part à l'activité qui visait à leur rappeler l'histoire de la

création du parti, ses ambitions mais aussi les défis qu'il doit relever pour concrétiser sa vision politique.

En vue d'atteindre cet ob-

jectif, le président national de La Chaîne, une formation politique de l'opposition, a fait savoir à sa base qu'elle a une grande part de respon-

sabilité dans ce combat démocratique. Ainsi a-t-il précisé à ses membres qui est militant et que doit-il faire pour contribuer à la bonne marche du parti.

« Ce jour, nous inaugurons la première journée du militant, activité qui doit désormais être un rituel à accomplir tous les ans mais dont la date reste encore à choisir. Cette journée, nous l'avons dédiée aux militants pour nous permettre tous, de mieux connaître le parti, d'où vient-il, où en est-il à ce jour et quels sont ses combats actuels et futurs », a expliqué Joseph Kignoumbi-Kiamboungou.

Il a signifié aux membres de son parti qu'ils s'étaient réunis, entre autres, pour faire triompher l'action militante sur la passivité, vaincre l'espoir sur le désespoir ambiant mais aussi pour per-

mettre à tous de comprendre les enjeux politiques actuels. Dans son allocution de circonstance, l'opposant en a profité, comme de coutume, pour dénoncer la gestion du pays. A ce propos, il jette l'opprobre sur les gouvernants qui, selon lui, sont à l'origine de ce chaos.

« Le Congo est financièrement malade parce que les gouvernants ont explosé, au-dessus de notre richesse, le niveau de notre endettement, si bien que les salaires dans plusieurs institutions cumulent plusieurs mois d'arriérés, que les étudiants n'ont plus perçu la bourse depuis plusieurs ans, et que le règlement des pensions de retraite accuse bientôt près de vingt mois de retard », a martelé le président national de La Chaîne.

Firmin Oyé

## FÊTE DE NOËL

## Moins d'affluence dans les marchés de Brazzaville

À une semaine du 25 décembre, les parents ne se bousculent pas encore assez pour offrir à leurs enfants de nouveaux jouets et vêtements, attendant sans doute la paie de ce mois de décembre pour faire face à leur devoir.

Le constat a été fait après une enquête, le 17 décembre, au marché Total, à Bacongo, et à celui de Poto-Poto.

Au marché Total, les étals qui jonchent la principale artère sont remplis d'habits de toute sorte, de jouets et de chaussures pour filles et garçons. Mais les acheteurs se font rares, alors que les prix sont quelque peu abordables.

Les ballerines pour des fillettes d'environ 5 ans, par exemple, coûtent 2500 FCFA. Les prix des robes et même des pantalons pour garçons oscillent entre 3500 et 9000 FCFA dans les friperies. Abordé, le propriétaire d'une boutique logée dans ce marché, a confié que depuis quelques jours, les parents entrent dans son magasin juste pour se renseigner sur les prix, pourtant tout est en solde. Toutefois, même si certains attendent la paie, d'autres ont anticipé en puisant dans leurs économies pour satisfaire leur progéniture.

« Je préfère déjà lui acheter un jouet avec le peu de moyens que j'ai. Après la paie, les prix des produits



Une vue des jouets en vente au marché Total

vont sans doute augmenter », a indiqué Alain, un parent rencontré au marché Total.

Bella a, quant à elle, affirmé avoir tout acheté pour ses deux enfants depuis le mois de novembre. « Cette stratégie m'a permis de diminuer les charges en ce mois. Les achats d'aujourd'hui concernent uniquement la cuisine », a-t-elle déclaré.

Contrairement au marché Total où la marchandise est disponible, à Poto-Poto, il n'y a presque pas de vêtements qui attirent les regards, aucune nouveauté du côté

des jouets même si certains parents rencontrés se contentent de ce qui est proposé.

Notons qu'au regard de la situation économique que traverse le pays, la plupart des commerçants n'ont pas commandé de nouvelles marchandises comme ils en avaient l'habitude les années antérieures.

Fête d'origine romaine célébrée chaque année dans la nuit du 24 au 25 décembre, Noël est un moment privilégié pour se rassembler autour d'un repas en famille.

Lopelle Mboussa Gassia

## ACTIONS SOCIALES

## L'Association des jeunes cadres offre des vivres aux personnes âgées

L'échantillon du don a été remis, le 15 décembre, par le secrétaire de l'organisation, Bervelie Samba, aux pensionnés du Centre d'accueil Paul-Kamba, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.

Le don a été composé de vivres et non-vivres, notamment de sacs de riz, sucre, cartons de spaghettis, bidons d'huile, serviettes hygiéniques, détergents et insecticides.

Bervelie Samba a indiqué que ce geste marque la fin des activités organisées cette année par leur association que dirige Florian Koulimaya et témoigne leur attachement aux personnes de troisième âge, souvent abandonnées à elles-mêmes. « L'association ne pouvait pas rester loin des personnes âgées en ce mois des fêtes de fin d'année. Toute au long de l'année, nous avons offert des dons dans les orphelinats, organisé des campagnes de sensibilisation des élèves au choix des métiers, incité les jeunes à bannir le tribalisme », a-t-elle déclaré. Selon elle, les personnes du troisième âge n'ont pas seulement besoin de dons mais aussi d'une assistance physique et morale pour les reconforter autour d'un repas, par exemple.

A cette même occasion, Christian Moboula, membre actif de l'association, s'est dit très heureux d'être plus proche de ces personnes et connaître leur besoin. Il a invité à la considération des vieillards qui ne doivent pas être rejetés sous aucun prétexte. Mathias Nkié, un des bénéficiaires du don, a loué l'initiative de l'Association des jeunes cadres, ajoutant que peu de jeunes pensent aux personnes du troisième âge. Cette association envisage d'axer, l'année prochaine, ses actions sur l'éducation et l'amour du prochain.

Lydie Gisèle Oko

## TROPHÉES AWARDS «STUDIO 210»

# Environ cinquante prix décernés aux plus méritants

La troisième édition des récompenses de l'agence de communication et programme socioculturel, dont l'émission télévisée est diffusée sur les antennes de Télé Congo, a reconnu, le 16 décembre, les mérites des acteurs ayant excellé dans divers domaines.

Après le mot de bienvenue de l'organisateur de la cérémonie, Chevy Diaz, et de celui du directeur général de la télévision nationale congolaise, André Ondélé, le maître de cérémonie et l'animateur de l'émission ont remis les trophées et diplômes aux heureux récipiendaires. Il y a eu au total sept catégories.

## Catégories média

Promotion culturelle : Radio Cabaret (émission de la radio Mucodec qui promeut les artistes en les faisant jouer sur scène) ; Innovation : VOX TV ; Média grand public : Télé Congo (Record des audiences avec la retransmission en direct de grands événements socioculturels et politiques, journal télévisé le plus suivi avec des programmes populaires comme Studio 210) ; Grand reporter : Giscard Mahoungou (journaliste reporter de DRTV) ; Révélation : Paule Sara (présentatrice de Uzuri sur Top TV) ; Meilleur présentateur journal télévisé : Aline France Etokabeka (présentatrice des journaux sur TV Congo) ; Grand prix de la chronique musicale : Médard Milandou (vingt-cinq ans au service de la musique et de la culture ; vingt-cinq ans d'histoire).

## Arts de la scène

Auteure de théâtre : Emma Mireille Opa Elion (pour sa pièce « Seule la lutte libère ») ; Prix Sony-Labou-Tansi : Mantina sur scène (le plus grand mécène du théâtre et des arts au Congo) ; Slam : Mariusca Moukengue (une des rares Congolaises dans cet art et la seule à avoir signé un album, textes simples, clairs, pertinents et bonnes images) ; Stand Up : Weifar

Kaya (nouvelle génération d'humoristes congolais, il revisite généralement les grands classiques de la musique à sa sauce humoristique. Il a su faire une bonne promotion du stand up au Congo) ; Révélation : Thales Zokene.

## Catégorie Hip-Hop

Artiste de l'année : Makhamba Malechek (bête de scène, c'est un rappeur qui a fait l'unanimité, il y a quelques années, avec le titre « Rap à pomba ») ; Underground : Fall kua Nduenga (un des derniers vétérans de la scène hip-hop avec un flow particulier et très underground) ; Hip-hop Legend's : Belle Rage Music (Label de production de musique Hip-Hop).

## Catégories Prix Studio

The best of Face à face : Maître Waka/ Dr B. Yosseph (réincarnation, incarnation) ; Kamité : Obambe Ngakosso (panafricaniste, il s'est toujours fait disponible pour défendre l'Afrique) ; Dialogue interreligieux : Abbe Edmond Bassimas (ouverture d'esprit, pertinent pendant les débats et fair-play) ; Magna disputator : Dr Bossco Ben Yosseph (contradicteur hors pair et cultivé, il a débattu avec la majorité des grands noms du studio) ; Prix du public : pasteur Baron Bekou (l'un des rares pasteurs qui fréquente le studio, il est tolérant et toujours prêt à défendre l'Evangile) ; Prix Studio 210 : Maître futur sacre Waka ; Révélation : Duchel Kinouani (pertinent, précis et profond) ; Meilleur fan club : Ouesso/ Sangha ; Fan de l'année : Merveille Moukiamba ; Prix



Zoba Zao Casimir, l'un des récipiendaires

spécial : Diffirme Bassoungama, Pasteur Kass Pierre, Cheick Youssouf Ngolo, et Me Tiburce Ndebokolo.

## People

Elite : Pr Francine Ntouni (modèle de réussite, elle a revalorisé la recherche médicale au Congo) ; Belles lettres : Lydie Pongault ; Ecclesia : révérend Godefroy Mamboula ; Prix spécial : Fanie Fayar et Jules Ferry Moussoki (médaillés d'or Jeux de la francophonie 2017) ; Leadership et développement : André Ondélé ; Culture Figuras : Jocelyn Arnel Bizaut Bikindou « Le Bachelor » ; Innovation et promotion culturelle : Beethoven Germain Pella Yombo ; Grand prix Eureka pour la bonne gouvernance : Brice Voltaire Obami Etou ; Melior orator : José Cyr Ebina ; Arts & Ame: Hugues Ngouélondélé ; Prix d'honneur : Dieudonné Moyongo ; Prix Studio 210 d'honneur : Thierry Lezin Mougalla.

## Gospel

Meilleur groupe : Sion ; The best of the clip: « Posa na yo » du groupe Sion ; Prix spécial Afro gospel: Les Yoany ; Meilleure chorale: Chœur des Séraphins (professionnalisme, présent dans les grands rendez-vous internationaux) ; Spectacle gospel : Sr Chincane au Midem (bête de scène, elle a enflammé le Midem à l'IFC) ; Révélation : Worshippers.

## Ndule

Meilleur animateur : Ize Bola (son cri d'animation « Okomema Congo na mutu ») ; Prix de la créativité : Djason philosophe (concepts originaux : « Efundza téké » et « Rumba na piste ») ; Artiste de l'année : Kevin Mbouande-Mbenga ; Chanson populaire : « Le papa le papa » de Kevin Mbouande-Mbenga ; Best of the featuring: Zao & Master D ; Révélation : Cegra Karl (auteur de l'album Pas sans toi).

Bruno Okokana

## CENTRAFRIQUE

# Une branche Anti-balaka appelle au calme

Quelques jours après l'arrestation de leur ancien coordonnateur par les autorités françaises à Paris conformément à un mandat d'arrêt de la CPI, plusieurs leaders du mouvement anti-balaka ont appelé le 16 décembre au calme et à la vigilance.

Lors d'une conférence de presse, plusieurs chefs de l'ancienne milice anti-balaka ont appelé les Centrafricains en général et leurs combattants en particulier au calme et à ne pas céder à la manipulation. Pour ces responsables anti-balaka, l'arrestation de Patrice-Edouard Ngaïssona le 12 décembre à Paris est un « complot » de « l'extérieur » visant à déstabiliser la République Centrafricaine. « Le cas des deux leaders Anti-balaka Alfred Yékatom Romboh et Patrice-Edouard Ngaïssona qui vient d'être arrêté à Paris en témoigne bien le complot qui se prépare depuis l'extérieur pour déstabiliser les institutions légitimes établies », a martelé Thierry Lébéné, alias douze puissances, un des chefs de ce mouvement dit « des Patriotes ».

Selon ces leaders anti-balaka, les « manœuvres » de la justice internationale visant une seule partie de la crise centrafricaine ont pour but de pousser les combattants à la révolte et à semer le chaos. « Au-delà de la bonne volonté des patriotes anti-balaka qui ont déposé les armes et œuvré pour la paix en Centrafrique, ces derniers deviennent une cible pour la justice internationale alors que les principaux leaders de la séléka, bien qu'interdits de voyager, circulent librement et ne sont pas inquiétés », a regretté Thierry Lébéné poursuivant que « devant cette manipulation passive des puissances nuisibles, nous prenons à témoin la communauté internationale pour une justice de deux poids deux mesures tendant à soulever les Anti-balaka

et destituer Faustin Archange Touadera. »

Contrairement aux anti-balaka, l'aile Mokom et faction Ngaïssona qui ont annoncé leur retrait du gouvernement, du comité consultatif, de suivi du DDRR et de la feuille de route de l'Union africaine, cette branche semble plutôt conciliante et réaffirme son attachement à tous ces processus. Signalons que deux des principaux mouvements des milices « d'autodéfense » anti-balaka ont décidé vendredi de se retirer du processus de désarmement mis en place en 2017. Dans un communiqué séparé, l'autre grande branche antibalaka dirigée par Maxime Mokom, dénonce « une chasse aux sorcières ».

En conséquence, les deux factions appellent leurs représentants à se retirer du processus de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), dont la première phase a été mise en place en 2017 en Centrafrique avec le soutien de l'ONU. Patrice-Edouard Ngaïssona, ex-coordonateur des antibalaka, également dirigeant du football centrafricain et africain a été arrêté à la suite d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par la Cour pénale internationale (CPI) pour sa responsabilité présumée dans des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans l'ouest de la Centrafrique entre septembre 2013 et décembre 2014. Son arrestation est intervenue moins d'un mois après celle d'un autre ancien chef de milice antibalaka, Alfred Yékatom, également sur ordre de la CPI. Actuellement le calme règne à Bangui et à l'intérieur du pays, selon certains observateurs, mais la psychose est présente au sein de la population, craignant un regain de violence. Cet appel au calme ne fait pas l'unanimité au sein de la base des Antibalaka tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays.

Yvette Reine Nzaba

## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

# Des blessés venant de RDC affluent à Makotimpoko

Depuis le 16 décembre, la localité, en République du Congo, voit arriver des centaines de ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC), parmi lesquels de nombreux blessés.

De source informée, un conflit communautaire a éclaté à Yumbi, village relevant de la ville de Bolobo, dans la province du Bandundu, entre Batende et Banunu. En l'occurrence, un chef coutumier Banunu aurait trouvé la mort à Kinshasa puis le corps transporté à Yumbi pour les obsèques. Les Batende, considérant que ce dernier ne doit pas être inhumé sur leurs terres, ont opposé une fin de non-recevoir aux autorités locales qui recommandaient d'organiser les funérailles sur place.

Les incompréhensions entre les deux communautés ont dégénéré en conflit ouvert et l'on déplore des morts de part et d'autre avec, apprend-on, un ascendant des Batende sur les Banunu, lesquels seraient les plus nombreux à traverser le fleuve Congo pour trouver refuge à Makotimpoko tout en face.

Les autorités sous-préfectorales procèdent à l'enregistrement des réfugiés qui approchent le millier et continuent d'arriver, indique la même source. Avec des moyens limités, elles ne pourraient pas prodiguer des soins aux blessés ni contenir les réfugiés, la situation est en plus rendue difficile du fait des inondations qui affectent Makotimpoko et ses environs en ces temps de crues.

Dimanche prochain auront lieu les élections générales en RDC, dans un climat redouté comme le montre la méfiance entre les différents acteurs. En revanche, le conflit dont il est question à Yumbi ne serait pas lié au processus électoral en cours, précise la source.

Les Dépêches de Brazzaville

## FORUM NATIONAL SUR LA RETRAITE

## La dette sociale de l'Etat envers la CRF et la CNSS à évaluer

Réunis du 13 au 15 décembre à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, les deux cent cinquante participants au grand rendez-vous ont formulé plusieurs recommandations visant à redonner une nouvelle image du retraité au Congo.

Placé sur le thème « Quelle retraite pour demain au Congo ? », le forum national sur la retraite a permis de définir les moyens de renforcement des sources de financement des retraites ; proposer des approches axées sur la vision multi piliers intégrant les retraites complémentaires ; identifier les approches sur les réformes visant à étendre la couverture des retraites à la population active non couverte. Ainsi, à l'issue des échanges qui ont eu lieu dans les ateliers, les participants ont, entre autres, recommandé le financement de la branche de retraite. Il s'agit précisément d'évaluer la dette sociale de l'Etat envers les caisses de sécurité sociale (Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), en vue de sa prise en compte dans les différentes négociations en cours.

Le forum a aussi suggéré de doter les caisses d'un statut juridique de droit privé, gérant un service public jouissant d'une autonomie financière et administrative. Ceci conformément à la recommandation n°22 de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale, portant sur le cadre juridique et institutionnel des organismes de prévoyance sociale. Les partici-

pants ont également recommandé la mise en place de la Caisse des pensions des agents de l'Etat et la rendre opérationnelle sans délai ; la réalisation des études actuarielles des régimes de retraite gérés par les caisses de sécurité sociale aux fins de procéder aux réformes paramétriques adaptées.

#### Instaurer un régime de retraite complémentaire obligatoire par capitalisation

Les assises ont ensuite demandé à l'Etat employeur de respecter l'obligation de déclaration mensuelle et annuelle des agents et des salaires ; rétablir le paiement des cotisations sociales directement aux caisses de retraite par les établissements à budget de transfert. Les autres recommandations portent sur l'institution de la contractualisation à travers la signature d'une convention d'objectifs pluriannuels entre l'Etat, représenté par le ministère de tutelle, et les organismes de prévoyance sociale, représentés par leurs organes délibérants (conseil d'administration); l'interdiction dans les conventions de toute disposition qui prévoit les exonérations de paiement des cotisations sociales.

A cela, s'ajoutent la mise en place, en collaboration avec le ministère en charge des Affaires étrangères, d'un mécanisme favorisant le contrôle des organismes de sécurité sociale auprès des missions diplomatiques en leur qualité d'employeurs de personnel local ; l'abrogation des dispositions



Le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, entouré du secrétaire exécutif de la Cipres et du ministre centrafricain de la protection sociale/Adiaç

protégeant les établissements publics à caractère industriel et commercial en matière de recouvrement contentieux des cotisations sociales ; l'identification, dans la structure des recettes de l'Etat, de celles qui peuvent contribuer au financement des régimes de retraite. S'agissant de la retraite complémentaire, il est recommandé l'instauration d'un régime de retraite complémentaire obligatoire par capitalisation. Quant à l'extension du régime de retraite à la population active non couverte, il s'est avéré la nécessité de mettre en place un cadre juridique sur l'extension de la protection sociale pour les professions libérales et les auto-entrepreneurs.

Pour une bonne exécution des mesures prises, les participants suggèrent la mise en place d'un

organe de suivi de l'application des recommandations. Présidant la cérémonie de clôture, le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, qui s'est félicité de la qualité de la moisson, s'est engagé à ne ménager aucun effort pour faire aboutir les recommandations prises. « Trois jours durant, le système national de retraite a été revisité sans l'ombre d'une quelconque complaisance. Ses faiblesses et lacunes identifiées, des pistes de solutions tracées. Nous en prenons acte en toute responsabilité. Une chose est de réussir d'organiser pareille rencontre, une autre est de parvenir à traduire dans les faits les pertinentes préconisations qui en sont issues », a-t-il

rappelé.

Il a, par ailleurs, exhorté les participants à conjuguer les efforts en vue de rendre possible la mise en œuvre effective des conclusions auxquelles ils sont parvenus. Car, il s'agit, selon Firmin Ayessa, d'une nécessité et d'une réelle urgence d'autant plus qu'en la matière, il n'existe aucune option alternative. « Nous n'avons, en effet, d'autres choix que de sauver et de sauvegarder nos retraites. Certes, les difficultés existent et elles existeront toujours mais nous n'avons pas le droit de céder à la fatalité. Le gouvernement vous rassure qu'il reste déterminé à conduire ce combat jusqu'au bout, parce qu'il s'agit du combat pour la solidarité sociale », a conclu le vice-Premier ministre.

**Parfait Wilfried Douniama**

INVEST IN YOURSELF

Learn & apply Customer Care

Incubateur de start up Formations & conseils

Licence Master Doctorat

**AFRIKAN CAMPUS**

Invest in yourself, we will make you love learn and apply

BRAZZAVILLE-MBA

AFRIKAN CAMPUS

Formations et Certifications pour Managers et Dirigeants - MBA Entrepreneurship - MBA Finance et Stratégie - MBA RH  
MBA Commerce International - MBA Intelligence Économique - MBA Santé - MBA formateurs elearning

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)  
+242 226146065 - +242 06 524 98 38 - +242 06 971 08 85 - info@brazzaville-mba.com



[www.brazzaville-mba.com](http://www.brazzaville-mba.com)

RENTÉE JANVIER 2019 FRAIS D'INSCRIPTIONS OFFERTS !

## PÊCHE ARTISANALE

## Les pratiquants et autres acteurs encouragés à optimiser le secteur

La cinquième réunion du comité conjoint de coordination du Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques (Pechval) a pris fin le 14 décembre, à Pointe-Noire, par des décisions salutaires pour les pêcheurs artisans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pechval, un Centre d'appui à la pêche artisanale a été construit à Pointe-Noire afin de contribuer à la valorisation des produits halieutiques dans un environnement adéquat. Opérationnel depuis février 2018, il est le premier au Congo. « Le projet de coopération technique de la Jica (Agence japonaise de coopération internationale), mis en œuvre par une équipe de consultants japonais, en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, est réalisé dans la vision de contribuer à relever les défis à travers la valorisation des produits halieutiques », a dit Korimoto Masaru, représentant résident adjoint de la Jica.

Ce projet constitue un début de solutions aux problèmes qui minent le secteur de la pêche artisanale. « Sur la base de la chaîne d'études de Pechval et des expériences des



La tribune officielle/Adiac

six projets pilotes, nous avons établi le plan directeur pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits de la pêche artisanale à Pointe-Noire. Il est composé de concepts de base indiquant les lignes de base d'amélioration à chaque étape de la chaîne de valeurs pour la réalisation des concepts de base et d'ajouter une feuille de route indiquant les objectifs à atteindre par les axes du temps et des plans d'action pour les mesures d'amélioration à prendre est en cours », a renchéri Ta-

kahachi Kuniaki, chef de projet.

En effet, les plans d'amélioration (concepts de base et objectifs de développement) prévoient l'élimination de toute contamination des produits halieutiques et évitent la perte de fraîcheur ainsi que la baisse de qualité des produits halieutiques; l'augmentation des qualifiés de produits halieutiques de la pêche artisanale distribués par la réduction des pertes; la mise en place d'un système de soutien à l'organisation des associations des acteurs intervenant dans

la pêche artisanale et l'élargissement ou le renforcement de l'aide financière; le renforcement des fonctions et des systèmes administratifs de la pêche, notamment ceux liés aux mesures prises pour la gestion de la pêche artisanale. Ces concepts de base sont en lien avec les objectifs de développement que sont la fourniture de produits alimentaires halieutiques sûrs et sains à la population congolaise, la stabilisation de la fourniture de ces produits dans le pays, leur augmentation grâce à la capacité de production de la pêche artisanale et à la stabilité de la gestion financière, la gestion durable des ressources halieutiques.

En louant la coopération Congo-Japon, Dieudonné Kissiékioua, conseiller à la Pêche et l'aquaculture du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, a conclu que ce projet intègre la vision du gouvernement dans le secteur de la pêche qui vise l'amélioration des conditions de travail des acteurs du domaine, leur organisation en coopérative, l'amélioration du système de collecte fiable, l'organisation du dialogue public-privé, la formation des pêcheurs dans les métiers de pêche, le long de toute la filière.

Hervé Brice Mampouya

## LIGUE 1

## L'organisation du championnat incombe désormais à la Linafoot

La compétition a démarré, le week-end dernier, aussi bien à Brazzaville, Pointe-Noire qu'à Dolisie. Le deuxième vice-président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Gaétan Victor Oborabassi, explique les changements intervenus.



Gaétan Victor Oborabassi, deuxième vice-président de la Ligue congolaise de football/Adiac

Gaétan Victor Oborabassi a signifié que la particularité actuelle du championnat national de football direct ligue 1 est d'être, à partir de cette année, sous la direction de la Ligue nationale de football qui n'existait plus. La mission d'administrer et d'organiser cette compétition lui a été confiée par la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Mise en place en novembre dernier, la structure est dirigée par Charles Otendé suivi de Mamadou Diakité et Gaétan Victor Oborabassi, respectivement premier et deuxième vice-président.

« Résident à Pointe-Noire, on m'a

donc responsabilisé pour donner le coup d'envoi du championnat national ligue 1 dans cette ville. Ainsi, la première journée avait débuté le 9 décembre, marquée par deux rencontres, notamment celle qui a opposé Cheminot à Nico-Nicoye sanctionnée par un

score de 1-0 pour Nico-Nicoye, puis celle qui a mis aux prises La Mancha à V. Club remportée par cette dernière équipe sur un score de 2-0 », a indiqué Gaétan Victor Oborabassi. Le football congolais, a-t-il poursuivi, est mieux organisé présentement, c'est-à-dire que la Fécofoot va désormais s'occuper des Diables

rouges et la Ligue nationale s'occupera essentiellement de l'organisation du championnat national. Cette façon de faire, se convainc-t-il, permettra aux dirigeants de la ligue d'avoir un regard attentif sur l'évolution des joueurs. Ce qui permettra, a-t-il ajouté, d'avoir des Diables rouges nationaux plus performants et efficaces. « Les Congolais doivent s'attendre à une Linafoot plus forte, celle-ci est un chantier qui a déjà prévu où les ouvriers s'abriteront. Ainsi, pour atteindre ce pari, il faut le soutien de l'ensemble des Congolais », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

## TENNIS DE TABLE

## Jodel Mounqueté, Chelvy Pena et Gad Ibouendot remportent l'Open de Pointe-Noire

Les trois pongistes se sont illustrés respectivement en catégorie seniors hommes, en cadets et en cadettes, à l'issue du tournoi de la Ligue départementale, organisé le 16 décembre au Lycée Victor-Augagneur, prélude au championnat national de la discipline prévu pour le 23 décembre à Matombi, dans le département du Kouilou.



Une vue de la finale des dames/Adiac

Le tournoi a regroupé vingt-deux pongistes dont cinq filles et dix-sept garçons qui se sont affrontés dans les catégories seniors, cadettes et minimes. L'Open de Pointe-Noire a été organisé dans l'objectif de mettre les athlètes dans l'esprit des compétitions à quelques jours du démarrage du championnat national. Le secrétaire général de la ligue de tennis de table de la ville océane, Taid Nzolamesso, qui a été honoré par la présence du directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga, a déclaré: « Il fallait, pour nous, mettre les enfants en mode compétition à travers cet open afin de les préparer au championnat. Je suis très content parce que, parmi les compétiteurs, certains jeunes se sont fait distinguer; notamment Jodel Mounqueté, Chym Nzolamesso, Gladilin, Chelvy, Osée, Jed et Gad ».

Taid Nzolamesso a souligné quelques difficultés sur le plan organisationnel, notamment le manque de financement. Cependant, il a remercié le directeur départemental de la Pêche, l'unique personnalité qui lui a apporté de l'aide. « Je demande à toutes les sensibilités de la place d'être attentives à notre appel

afin de nous aider à vulgariser le tennis de table qui n'est pas bien connu dans la ville », a-t-il lancé.

À l'issue des confrontations très soutenues, Jodel Mounqueté, Chelvy Pena et Gad Ibouendot se sont distingués comme les meilleurs pongistes de l'Open de Pointe-Noire respectivement en seniors hommes, en cadets et en cadettes. Ils ont reçu des trophées et des enveloppes dont le montant n'a pas été révélé. Les organisateurs ont également récompensé les deux minimes, Jadyse Nzolamesso et Carla Ibouendot, qui ont fait sensation en match d'exhibition. Les deux fillettes ont reçu chacune un trophée pour booster leur engagement et créer en elles une sensibilité de plus.

## Les résultats définitifs

En seniors hommes: 1er Jodel Mounqueté, 2e Djessy Passi, 3e Enock Invanva

En cadets: 1er, Chelvy Pena, 2e Gladilin Tchibouanga, 3e Chym Nzolamesso

En cadettes: 1re Gad Ibouendot, 2e Reve Kouedia-touka, 3e Valencia Taty.

Charlem Léa Legnoki

## LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

## Seule la victoire peut libérer AS Otoho

**Après le score à égalité (1-1) concédé au match aller des seizièmes de finale, le 15 décembre au stade Marien-Ngouabi d'Owando, face au Platinum FC du Zimbabwe, le représentant congolais est condamné à l'emporter, dans une semaine, à Harare, pour se faire une place en phase de poules.**

L'AS Otoho aura une équation difficile à équilibrer en terre zimbabwéenne, après avoir encaissé un but à domicile. Les poulains d'Alou Badra, qui menaient pourtant au score dès la 18e mn grâce à Mamane Cissé, n'ont pas pu conserver l'avantage. Le buteur zimbabwéen, Lameck Naho, a permis au Platinum FC de revenir au score, trente minutes plus tard. Un but assassin qui complique la tâche à AS Otoho, alors qu'elle a eu suffisamment d'occasions pour plier le match. Ses finisseurs ont manqué d'adresse devant le cadre.

Au match retour à Harare, le représentant congolais doit jouer

le va-tout pour s'imposer afin de poursuivre l'aventure. Un match nul de 0-0 qualifierait, en effet, Platinum FC en phase de poules. Par ailleurs, un nul avec buts va renvoyer les deux formations aux prolongations, voire aux tirs au but pour se départager. Platinum FC est une équipe joueuse qui sait poser le ballon au sol. Le club zimbabwéen a prouvé, au match aller, qu'il a des atouts pour mettre en déroute AS Otoho. Mais le football n'est pas mathématique, disent les spécialistes. Le défi de qualification de l'AS Otoho en terre zimbabwéenne est difficile mais pas impossible. À cette étape de la compétition, comparativement à la saison dernière, AS Otoho a fait mieux en dépassant le tour préliminaire après avoir mis à genou Primeiro d'Angola. C'est pour la première fois que ce club congolais a atteint les seizièmes de cette compétition en deux

participations. La précédente saison, après un succès à domicile face au Mouloudia d'Alger 2-0, AS Otoho n'avait pas tenu tête à l'extérieur, disqualifiée sur un lourd score de 0-9. Dans une semaine, la carte de qualification se jouera également à l'extérieur. Les poulains d'Alou Badra, dans une situation inconfortable, ont donc le devoir de faire oublier au public sportif congolais les mauvais souvenirs de leurs rencontres à l'étranger. L'AS Otoho, en effet, n'a pas encore remporté un match à l'extérieur sur les deux disputés, en attendant le troisième qui l'opposera au Platinum FC.

#### Les autres résultats de la Ligue des champions

Samedi 15 décembre  
Wydad Casablanca (Mar)-Diaraf (Sen): 2-1  
JS Souara (Alg)-Ittihad Tanger: 2-0  
Orlando Pirates (RSA)-African Stars (Nam) 0-0



L'attaquant de l'AS Otoho déséquilibré par la défense zimbabwéenne Kwamy photo

Nkana FC (Zam)- Simba SC (Tanz): 2-1  
Al Ahly (Egy)-Jimma Aba Jifar (Eth): 2-0  
CS Constantine (Alg)-Vipers (Uga): 1-0  
Stade Malien(Mali)- Asec Mimosas: 0-1  
Al Nars Benghazi (Lby)- Horora AC (Guinée): 3-0  
Dimanche 16 décembre  
Gor Mahia (KEN) - Lobi Stars

(Nga): 3-1  
AS Vita Club (RDC) - Bantu (LES): 4-1  
Mazembe (RDC) - Zesco United (ZAM): 1-0  
Ahly Benghazi (LBY) - Mamelodi (AFS): 0-0  
Ismaily (EGY) - Coton Sport (CMR): 2-0  
Club Africain (TUN) - Al Hilal (SUD): 3-1

Rominique Makaya

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

#### Allemagne, 17e journée, 2e division

Sans Sylver Ganvoula, absent, Bochum chute sur le terrain de l'Union Berlin (0-2). Bochum est 8e à 7 longueurs du podium.

Angleterre, 17e journée, 1re division

West Ham remporte son derby à Fulham (2-0). Grady Diangana est entré à la 85e.

#### Angleterre, 22e journée, 3e division

Accrington chute lourdement à Southend United (0-3). Avec Of-frande Zanzala titulaire et remplacé à la 65e.

Défaite également pour Blackpool, à Oxford (0-2), mais sans Christoffer Mafoumbi.

#### Angleterre, 22e journée, 4e division

Christoffer Missilou était titulaire lors de la victoire d'Oldham face à Bury (4-2).

#### Azerbaïdjan, quart de finale aller de la Coupe

Réduits à dix dès la 33e, Sebail et Kévin Koubemba, titulaire, sont battus à Zira (0-1). Match retour mercredi face au dernier du championnat.

Belgique, 19e journée, 1e division  
Zulte-Waregem rechute chez le Standard de Liège (1-4). Titulaire, Marvin Baudry a été expulsé à la 69e. Le Standard menait déjà 4-0.

#### Belgique, 5e journée du tournoi de clôture, 2e division

Roulers l'emporte à Lommel (1-0). Maël Lépicier est entré en jeu à la 85e, pour conserver le score. Dans les rangs d'United, Scott Bitsindou a été averti à la 34e.

L'Union Saint-Gilloise est tenue en échec par Wilrijk (1-1). Remplaçant, Niels Bouékou est entré en jeu à la 71e.

#### Bulgarie, 20e journée, 1re division

Match nul du Chernomorec sur le terrain du Vitosha Bistritsa (1-1). Hugo Konongo était titulaire et est à l'origine de l'ouverture de son équipe : son centre pour Kiki profite finalement à Iliev (20e). Le Chernomorec part en vacances à la 6e place.

#### Danemark, 20e journée, 1re division

Touché à l'épaule lors du match précédent, Emerson Illoy-Ayyet était finalement titularisé samedi lors du déplacement à Randers. Averti à la 25e, il ne peut empêcher la défaite de Vejle (0-2). Treizième du classement, le promu reprendra la compétition le 10 février.

#### Ecosse, 18e journée, 1re division

Privé de Clevid Dikamona, sorti sur blessure à la 26e, Heart of Midlothian s'écroule en encaissant 5 buts en 14 minutes sur le terrain de Livingston (0-5). L'international congolais souffre d'un claquage au quadriceps. Le FC Dundee chute à Kilmarnock (1-3). Sans Kharl Madianga, blessé.

#### Ecosse, 17e journée, 2e division

Dundee United prend un point à Inverness Caledonian (1-1). Sans Yannick Loemba.

#### Espagne, 18e journée, 2e division

Sans Merveil Ndockyt, non retenu, Majorque est défait à Gijon (0-1).

#### Espagne, 17e journée, 3e division, groupe 3

Yhoan Andzouana était titulaire lors de la victoire de Peralada face à Castellon (2-1). Averti à la 69e et remplacé à la 79e. La réserve de Girona est 18e, à deux points du premier non relégué.

#### Espagne, 17e journée, 3e division, groupe 4

Linense poursuit sa série en battant la réserve de Grenade (1-0). Et reste au contact du podium (4e avec 3 longueurs de retard sur le leader). Baron Kibamba était titulaire au sein de la défense à trois du Balompédica.

#### Israël, 14e journée, 1re division

Le Bnei Yehuda bat Ashdod 2-0. Mavis Tchibota a joué l'intégralité du match. Son équipe reste en deuxième position avec 3 points d'avance sur le 3e.

#### France (Ligue 2, 17e journée)

Pour le 3e match consécutif, Dylan Saint-Louis a débuté sur le banc lors du succès du Paris FC à Grenoble (1-0). Entré à la 74e alors que le score était acquis. Pas de vainqueur entre Nancy et Troyes (1-1). Et pas de Congolais non plus sur la feuille de match : Badila, convalescent, Maboulou et Bassouamina, non retenus chez les Lorrains, Poaty et Tchimbembé non convoqués chez les Aubois. Rappelons que Randi

Goteni a été prêté cette semaine à Dunkerque.

Orléans avait-il déjà la tête au match face au PSG de mercredi prochain ? Toujours est-il que l'USO a encore perdu à domicile, face à l'AC Ajaccio (1-3). Avec Durel Avounou titulaire et remplacé à la 70e.

Seul Congolais retenu, Fernand Mayembo est entré à la 87e lors du match nul du Havre chez le Gazélec (1-1). Alan Dzabana et Bevic Moussiti Oko n'étaient pas dans le groupe.

Junior Etou a joué 60 minutes lors du naufrage de Béziers à Brest (0-3). Les Bretons ne menaient que d'un but lors de la sortie du Congolais.

Au classement, le Paris FC est 6e avec 31 points, suivi de Troyes (8e avec 27 points), Le Havre (9e avec 29 points), Orléans (11e avec 23 points), Béziers (16e avec 18 points) et Nancy. Les Lorrains, avec 13 points, sont 19e et avant-derniers, à quatre longueurs du premier non relégué.

#### Israël, 15e journée, 2e division

Romarc Etou était titulaire lors du succès du Beitar Tel Aviv face à Ramat Gan (1-0).

Carton du Petah Tikva d'Yves Pambou, titulaire, face à Marmorek (3-0).

Sanctionnée de 11 points de pénalité en début de saison, l'équipe de Pambou Loembet reste engluée en bas de tableau (15e avec 9 points), tandis que le Beitar est 6e avec 22 points.

#### Malte, 13e journée, 1re division

Sans Prince Mambouana, absent, Gzira bat St-Andrews (1-0) et reprend provisoirement la première place.

#### Pays-Bas, 18e journée, 2e division

Cambuur s'incline à domicile face à Twente (0-1). Avec David Sambissa titulaire au poste de latéral gauche.

#### Portugal, 13e journée, 2e division

Covhila partage les points avec Arouca (2-2). Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la 79e. Roumanie, 20e journée, 1Re division

Hermannstadt l'emporte sur la pelouse du Gas Metan Medias (2-0). Avec Juhvel Tsounou titulaire.

L'Astra Giurgiu rapporte un point de Voluntarii (1-1). Sans Dylan Bahamboula, resté sur le banc. L'Astra est 6e avec 28 points, devant Hermannstadt, 8e avec 25 points.

#### Suisse, 18e journée, 2e division

Lausanne s'impose 2-0 à Wil. Igor Nganga, titulaire, et ses coéquipiers restent à 7 longueurs du leader, le Servette.

#### Turquie, 16e journée, 1re division

Delvin Ndinga, titulaire, et Sivasspor battent Ankaragücü 4-0. De retour de blessure, Thievy Bifouma était titulaire et a été averti à la 87e. Sivasspor est 9e avec 24 points, devant Ankaragücü, 11e avec 20 points.

Camille Delourme